



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 14 septembre 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	08/09/2011
Affichage	08/09/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
MUSSON Pascal pouvoir à MARCHELLO Marie.
DUFOUR Maurice pouvoir à FROMM Gérard.

THEME : **SPORT 3**

OBJET : **TARIFS CENTRE
AQUATIQUE ET DE LOISIRS ET
PATINOIRE.**

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice,
VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard,
ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

Considérant que par délibération numéro 166-04 du conseil municipal en date du 23 décembre 2004, la commune a décidé de conclure avec la Société de Gestion des Equipements Publics (SGEP), filiale de la SA VERT MARINE (95% des actions) et la S.A.S VERT MARINE, un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique et de loisirs de la patinoire et de leurs annexes ; que ce contrat de délégation de service public a été signé le 20 janvier 2005 ;

Considérant l'article 22 du chapitre VIII du contrat de délégation ci-dessus visé qui stipule notamment que le conseil municipal de la ville est seul compétent pour modifier les tarifs pendant l'exécution du contrat ;

Considérant que depuis lors, les tarifs ont été modifiés pour certains d'entre eux par délibération numéro 213-07 du conseil municipal en date du 17 décembre 2007 et par délibération numéro 101-09 du conseil municipal en date du 15 juin 2009 ;

Considérant que pour répondre à une meilleure qualité du service public l'exploitant a notamment développé des activités nautiques nouvelles non tarifées à ce jour ;

Considérant qu'il convient en conséquence de procéder tant à la création de nouveaux tarifs qu'à un réajustement des tarifs existants, qui loin d'être exclusivement techniques, doivent également rechercher à dynamiser la fréquentation et le chiffre d'affaires tout en conservant aux équipements sportifs leur caractère attractif pour le plus grand nombre ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De fixer les tarifs appliqués au centre aquatique et de loisirs et de la patinoire de Briançon selon la grille tarifaire annexée à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

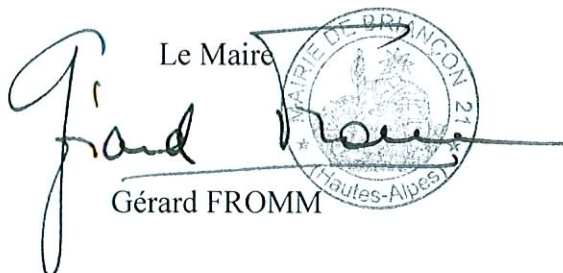
CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 16 SEP. 2011

PUBLIÉ LE 16 SEP. 2011

NOTIFIÉ LE

GRILLE TARIFAIRE

Centre aquatique :

Entrée enfant -3 ans = gratuit
Entrée enfant 3 à 10 ans = 2 €
Entrée individuelle = 4,70 €
Famille adulte = 2,35 €
Famille enfant = 1 €
Groupe individuel = 3,20 €
Soirée zen = 5,50 €
Carnet 50 tickets C.E. adulte = 200 €
Carnet 50 tickets C.E. enfant = 90 €
Entrée club nautic adulte = 2,35 €
Entrée club nautic enfant = 1 €
Abonnement annuel adulte = 225 €
Abonnement annuel adulte piscine + détente = 275 €
Abonnement annuel enfant = 125 €
Sénior + 65 ans = 3,20 €
Entrée enfant été = 2,50 €
Entrée adulte été = 5,50 €
Carte 10 entrées adulte = 40 €
Carte 10 heures = 23 €
Carte 20 heures = 41 €
Carte famille valable 12 mois = 30 €
Carte Jeune Briançonnais = 90 €

Activités :

Aquagym privilège 12 mois = 230 €
Aquagym trimestre = 95 €
Carte aquagym 10 séances = 75 €
Aquagym individuel = 8,50 €
Vélo aquatique individuel abonné(e) = 8,50 €
Vélo aquatique individuel = 10 €
Vélo aquatique 10 séances abonné(e) = 75 €
Vélo aquatique 10 séances = 85 €
Jardin aquatique saison = 130 €
Jardin aquatique trimestre = 75 €
Savoir nager saison = 130 €
Savoir nager trimestre = 75 €
Aquafun saison = 130 €
Aquafun trimestre = 75 €
Bébé nageur saison = 160 €
Bébé nageur 10 séances = 75 €
Bébé nageur individuel = 8,50 €
Perf+ saison = 185 €
Perf+ trimestre = 90 €
Perf+ 10 séances = 90 €



Aquaphobie saison = 155 €
Aquaphobie 10 séances = 75 €
Formation BNSSA = 380 €
10 séances recyclage BNSSA = 90 €

Location horaire bassin :

Ligne d'eau CIPPA = 15 €
Ligne d'eau = 18 €
Bassin = 55 €

Détente :

Individuel = 4,50 €
Réduit détente = 3,50 €
Carte 10 séances détente = 40 €
Carnet 50 tickets détente C.E. = 200 €

Boutique accessoires :

(Peut évoluer en fonction des tarifs fournisseur)

Kaïman lady = 18,10 €
Aqualide caps = 9,55 €
Aquaconfort = 9,40 €
Silicone caps = 5,70 €
Palmes zip = 42,95 €
Seal XP flash = 20,50 €
Kaïman trans = 18,10 €
Cayenne trans = 20,50 €
Vista jr = 19,30 €
Seal kid = 17,20 €
Kaïman small = 16,70 €
Moby kid = 10,50 €
Seal XPT lady = 20,50 €
Cayenne lady = 20,50 €
Vista trans = 27,20 €
Magic towel = 16,98 €
Solena black = 42,95 €
Ursula nero = 37,40 €
Sylvaine splash = 18,25 €
Barbados indigo = 13,60 €
Shorty enfant = 23,85 €
Tiffany nero = 45,45 €
Corfu nero = 28,40 €
Magareva blue = 16,95 €

Patinoire :

Entrée enfant - 3 ans = gratuit
Entrée enfant 3 à 10 ans = 1,50 €
Entrée individuelle = 3,40 €
Visiteur = 1 €
Groupe individuel = 3 €
Carte 10 entrées = 32 €

Carte 10 entrées enfant = 16 €
Carnet 50 tickets C.E. adulte = 180 €
Carnet 50 tickets C.E. enfant = 80 €
Carnet 50 tickets location patins = 100 €
Entrée club = 1 €
Location horaire piste = 83 €
Location horaire piste CIPPA = 75 €
Location horaire FFHG = 50 €
Location horaire $\frac{1}{2}$ piste = 42 €
Location horaire $\frac{1}{2}$ piste CIPPA = 38 €
Location patins = 2,50 €
Affûtage = 4 €
Affûtage licencié club = 2 €
Affûtage lame surfaceuse = 50 €

En ce qui concerne la carte Vert Marine et son adhésion gratuite, elle permet au détenteur, sous réserve de validation, de bénéficier d'une entrée gratuite par an sur l'un des sites nationaux Vert Marine, elle peut être un vecteur attractif et incitatif, elle permet également aux Briançonnaises et Briançonnais de profiter de cet avantage lors de leur déplacements territoriaux.

Les entrées gratuites sont généralement offertes aux écoles ou associations locales qui nous en font la demande à l'occasion des lotos ou tombolas qu'elles organisent. Elles sont aussi destinées aux stagiaires sportifs (invitation patinoire pour la location de lignes d'eau à la piscine et invitation piscine pour la location de la patinoire) qui utilisent les équipements.

Les promotions sur les produits boutique sont l'occasion d'écouler les accessoires qui remportent le moins de succès à la vente et ainsi de générer un chiffre d'affaires supplémentaire.

Afin de fidéliser par un tarif attractif ainsi que pour répondre aux sollicitations fréquentes des personnes pratiquant régulièrement l'activité Vélo aquatique et amplifier son succès, nous vous proposons de soumettre au vote du prochain Conseil Municipal un nouveau tarif de 120 € concernant l'abonnement trimestriel au Vélo aquatique.



